

Retraités vers la fin du bénéfice du Statut National ?

Lors du conseil d'Administration de la Caisse nationale des industries électriques et gazières (Cnieg) du 17 janvier, des représentants de la Sécurité Sociale ont annoncé la fin des dispositions statutaires concernant les retraites des IEG, dans un délai de 6 à 12 mois. Le gouvernement agissant par ordonnances. Encore faudrait-il que la loi soit votée avant d'engager toute réunion sur une éventuelle disparition de notre régime particulier, ce qui n'est nullement le cas aujourd'hui. Une nouvelle fois, la démocratie bafouée.

Pour les fédérations syndicales, ce texte signe la "liquidation" du régime statutaire des retraites des électriciens et gaziers, et impose une baisse des pensions allant de 20 à 40 %. Elles se sont donc prononcées contre. Les représentants des employeurs se sont prononcés en faveur de la réforme à l'inverse du MEDEF dans de nombreuses branches professionnelles.

Quid des agents en inactivité de service (retraités) ?

- **Drôle de coïncidence...**

Rappelez-vous à l'automne dernier, la cour des comptes pointait la situation des retraités des IEG et préconisait la suppression du bénéfice du tarif agent, des droits familiaux, et autres activités sociales.... Mais aussi les employeurs refusant toute adaptation de l'accord national sur les moyens bénévoles dédiés aux Activités Sociales privant ces dernières et les retraités du lien indispensable de proximité.

- **Consubstantialité...**

Ça fait de l'effet en société... Expression sortie du fond des âges et de la religion qualifiant le lien inséparable des trois éléments de la Trinité. Le principe : des éléments indissociables qui font que quand l'un d'entre eux disparaît, tout s'effondre

comme un château de cartes. C'est la situation de notre Statut National et de son triptyque : protection sociale, tarif Agent, Activités Sociales. En perdant le régime de retraites après avoir vu notre assurance maladie adossée au régime général, le risque est fort de perdre le reste des dispositions particulièrement pour les retraités.

- **Pensions non garanties**

En cas de disparition du régime des IEG, les retraités verseront aussi dans le régime dit universel à points. On imagine facilement alors une transposition de la pension actuelle en nombre et valeur de points. Et après.... En fonction de la situation économique, de la démographie, de la règle d'or des 14% du PIB affectés aux retraites, votre pension évoluera... à la baisse. Faut-il rappeler la Suède, baisse de 12 % entre de 2010 et 2014 suite à la crise financière.

- **Toilettage du Statut national**

Les pouvoirs publics et les employeurs annoncent déjà un « toilettage » du Statut National. Plus qu'un toilettage, une douche froide, la réécriture de l'article 1 avec l'exclusion des pensionné.es étant envisagée. Pension non garantie, hausse de 90% de la facture d'énergie, fin de la participation sur la CSMR, exclusion des Activités Sociales. Combien perdrons-nous en pouvoir d'achat, des centaines, des milliers d'euros ? Heureusement, nous allons nous battre.

- **La victoire au bout d'une mobilisation plus forte.**

Nous sommes averti.es et pas demunie.es. Depuis des mois, partout dans le pays, des professions et des catégories professionnelles se mobilisent. L'immense majorité de la population a compris le désastre pour le niveau de vie de toutes les générations que constituerait l'abandon du système de retraite actuelle pour un système à points poussant vers la capitalisation.

La retraite n'est pas la seule raison de la mobilisation. Dans la santé, la justice, l'éducation nationale, à la SNCF, RATP, dans l'énergie, ce sont les moyens d'un service public digne de notre époque et des besoins des populations qui sont exigés. De l'argent pour nos vies et non pour la poche des toujours plus riches, voilà ce que des dizaines de millions de personnes réclament. Seulement de la justice sociale.

Preuve que ce que nous disons depuis le début est juste, à savoir : qu'il est possible d'assurer financièrement l'amélioration du système actuel de retraite à prestations définies, 13 forces de Gauche et l'écologie dont certaines siègent au Parlement, viennent d'élaborer un autre projet de loi sur la retraite.

Mobilisation intense, projet de loi alternatif. Tout est réuni pour gagner. La condition que tous celles et ceux salarié.es comme retraités.es qui soutiennent ce mouvement s'engagent un peu plus dans les actions et initiatives. Amplifions la mobilisation



**Action lundi
27 janvier,
des
retraité.es
CGT de
Montereau
auprès du
directeur
ENEDIS 77**